

Emplois d'avenir les principaux points du projet de loi

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 10 Octobre 2012 00:00 -

Le Parlement français a adopté définitivement mardi soir le projet de loi créant les emplois d'avenir pour des jeunes peu ou pas qualifiés, après un ultime vote du Sénat sur cette mesure sur laquelle compte le gouvernement pour tenter d'inverser la courbe du chômage.

Par 363 voix contre 135, les députés ont approuvé ce texte traduisant l'une des promesses de campagne du président socialiste François Hollande. Outre les voix de gauche, le texte a reçu le soutien de la quasi-totalité des centristes, qui s'étaient abstenus en première lecture.

Neuf élus UMP (opposition de droite), notamment Henri Guaino, l'ex-conseiller du président Sarkozy, ont voté pour, tandis que 24 autres, comme l'ex-ministre du Travail Xavier Bertrand, se sont abstenus.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Emplois d'avenir les principaux points du projet de loi](#)